

VOUS SOUHAITEZ
POURSUIVRE LES EFFORTS
À NOS CÔTÉS ?

POUR ADHÉRER :

- ✓ Contactez les **représentants de l'Union Départementale CFTC** dont dépend le siège de votre entreprise.
- ✓ Téléchargez et remplissez le **formulaire d'adhésion**.
- ✓ Retrouvez plus d'informations sur **www.cftc.fr**, rubrique **Adhérer**.



Rejoignez aussi
la CFTC sur :



UN SYNDICAT
ÇA SERT A QUOI ?

Depuis sa création, la CFTC a contribué à d'importantes avancées sociales :

- 1932 Loi généralisant les allocations familiales à l'ensemble des salariés
- 1936 Instauration de la semaine de 40 h, de deux semaines de congés payés et des conventions collectives
- 1946 Création de la Sécurité sociale
- 1950 Création du SMIG, qui devient le SMIC en 1970
- 1958 Création de l'assurance chômage (UNEDIC)
- 1968 Création de la section syndicale d'entreprise
- 1985 Création de l'allocation parentale d'éducation
- 2000 Généralisation de la semaine de 35 h
- 2006 La CFTC propose un nouveau « Statut du travailleur » qui sécurise les parcours de vie
- 2008 Instauration de la portabilité du Droit Individuel à la formation (DIF) : obligation de négocier le maintien dans l'emploi des seniors pour les grandes entreprises
- 2011 Accord national pour l'accès des jeunes à l'emploi et au logement
- 2013 Généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés
- 2014 Élargissement du dispositif de formation par la mise en place du Compte personnel de formation (CPF)

Création - réalisation : www.kazoar.fr / octobre 2014 / Ne pas jeter sur la voie publique

LA CONFÉDÉRATION FRANÇAISE
DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS, C'EST :

14 Fédérations
professionnelles

857
syndicats

135 000
adhérents

121 structures
départementales
et régionales

2 400
représentants
dans les organismes sociaux
(protection sociale, logement,
formation professionnelle...).

Le terrain est
au cœur de
l'action CFTC

AVEC LA CFTC,
CHOISISSEZ, VOUS AUSSI,
DE TRAVAILLER AUTREMENT !

POUR UN
SYNDICALISME
QUI L'EMPORTE

Respect de la personne
et du bien commun

Force de propositions

Indépendant
Déterminé

Innovant

LE SYNDICAT CFTC,
UN SYNDICAT QUI BOUGE
AVEC LA FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE



—
LA CFTC est un syndicat de salariés, créé en 1919, dont l'action s'inspire de la morale sociale chrétienne.

Ainsi, depuis plus de 90 ans, il défend en entreprise et à l'échelon national les intérêts matériels et moraux de tous les salariés, des agents de la fonction publique, des demandeurs d'emploi, des retraités et de leur famille.

Le syndicat CFTC défend ardemment le pluralisme syndical, la laïcité et l'indépendance vis-à-vis de tout pouvoir.

—

DEUX PRINCIPES FONDAMENTAUX L'ANIMENT

- ✓ une société dans laquelle l'économie est au service de la personne
- ✓ la construction sociale et la responsabilité fondées sur la négociation.

ADHÉRER
À LA CFTC

C'EST 100 %

GAGNANT !

Gagner en sérénité

« Je bénéficie d'informations juridiques sur des questions de vie privée et d'avantages adaptés à mes besoins. Je suis plus sereine. »
Juliette, 55 ans - Adhérente CFTC

Être utile à mes collègues

« Animatrice, porte-parole, négociatrice, en adhérant à la CFTC, je suis au cœur de l'actualité sociale et économique, j'ai pu donner du temps et de l'information à mes collègues. Toute adhésion à un syndicat est confidentielle. En plus, les employeurs reconnaissent la CFTC comme un syndicat de construction sociale et de négociation. Ils ont besoin d'interlocuteurs formés, c'est pourquoi ils sont eux-mêmes syndiqués à 70 % ! »
Delphine, 47 ans - Déléguée Syndicale

Rebondir au plus vite

« Sans emploi, je pensais ne pas avoir besoin d'un syndicat. Mais s'informer pour mieux rebondir est capital. En intégrant la CFTC, j'ai bénéficié d'un soutien grâce à un réseau professionnel au cœur de l'actualité sociale. »
Enzo, 26 ans - Adhérent CFTC

LES SERVICES DONT BÉNÉFICIENT
TOUS LES ADHÉRENTS CFTC

- ✓ un **Pack Jeunes***
- ✓ un service d'**informations juridiques*** en cas de problème avec ma nounou, un bien acheté sur le net ou une question liée à mon contrat de travail
- ✓ une **assistance** juridique en cas de problème lié à mon contrat de travail
- ✓ une **protection** juridique* dans le cadre de mon activité professionnelle (mise à disposition d'un avocat)
- ✓ une **mutuelle** familiale*
- ✓ des **formations** dans le cadre du Congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESS)
- ✓ des informations sur l'**actualité sociale** et économique
- ✓ un **réseau** de professionnels de mon secteur
- ✓ une **communauté** Facebook et Twitter dynamique

* sous certaines conditions

Certains de ces services sont développés en partenariat avec La MACIF.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Tout adhérent à la CFTC verse une cotisation qui varie selon la tranche de revenus, la région et le secteur professionnel.
À quoi sert-elle ?
Financer des actions locales et nationales, bénéficier de nombreux services. Tous les salariés même non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt (66 % de votre cotisation). Par exemple, pour une cotisation de 100 €, elle ne vous coûte réellement que 34 €.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Pas simple de choisir une formation... La CFTC vous conseille et vous accompagne aussi...

Chaque salarié, indépendamment de son statut, doit être en mesure d'acquérir et d'actualiser ses connaissances et ses compétences, favorisant ainsi son évolution professionnelle.

La FPC a notamment pour objet l'adaptation des travailleurs aux changements des techniques et conditions de travail, ainsi que leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de culture et de qualification professionnelle.

Elle doit permettre au salarié de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle.

Elle concourt ainsi à la sécurisation des parcours professionnels, tel que revendiqué dans le projet CFTC « Le statut du travailleur ».

Évoluer comme je l'entends

« Adhérer à la CFTC, c'est me permettre de maîtriser mon parcours professionnel. J'ai été conseillé pour négocier mon contrat de travail, mon salaire, ma formation continue. Adhérer prend 2 minutes, après, j'y consacre le temps dont j'ai besoin. »
Jocelyn, 32 ans - Adhérent CFTC

Pour la CFTC, chaque personne doit être acteur de sa vie professionnelle et de son parcours de formation